

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 FEVRIER 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE, Maire, Mme REGALDI, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 20	
Nb de procurations : 2	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
Convocation du : 17 / 02 / 2026	Mme CALONNE pouvoir à Mme CHATEAU, Mme LAMY pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ
	ABSENT : M. POULET
	SECRETAIRE DE SEANCE : M ROBERGET Philippe

DÉLIBÉRATION N° 33 :

Création d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet et d'un emploi de gardien brigadier à temps complet

Madame la Maire expose à l'assemblée,

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Pour information, la commission de promotion interne du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Jura en date du 3 Février 2026 a donné un avis favorable à l'inscription d'un agent de la Ville d'Arbois sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial sans examen professionnel. Il est proposé de procéder à la promotion interne de cet agent promouvable.

Par ailleurs, un nouvel agent de police municipale vient d'être recruté suite au changement de service du Chef de service police municipale (mutation interne au pôle « Services à la population » de la Ville d'ARBOIS en Novembre 2025).

Il s'avère donc nécessaire de créer les emplois correspondants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide, à compter du 1^{er} avril 2026,

- **DE CREER** un emploi d'agent de maitrise à temps complet
- **DE CREER** un emploi de gardien brigadier à temps complet
- **D'APPROUVER** le tableau des effectifs ci-après
- **DE DIRE** que les crédits sont prévus au chapitre 012 du budget 2026 de la Commune d'Arbois.

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 2 mars 2026

La Maire,



Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,

Philippe ROBERGET

VILLE D'ARBOIS TABLEAU DES EFFECTIFS**EMPLOIS PERMANENTS au 1er Avril 2026**

GRADES/ CADRE D'EMPLOIS	CATEGORIE	POSTE EXISTANT	TEMPS DE TRAVAIL
FILIERE ADMINISTRATIVE		10	
Attaché Principal	A	1	TC
Attaché	A	2	TC
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1	TC
Rédacteur Principal 2ème classe	B	3	TC
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	TC
Adjoint administratif	C	2	TC
FILIERE TECHNIQUE		19	
Technicien principal 1ère classe	B	1	TC
Technicien	B	1	TC
Adjoint technique	C	7	TC
Adjoint technique	C	1	10 h
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2	TC
Agent de maîtrise	C	5	TC
Agent de maîtrise principal	C	2	TC
FILIERE CULTURELLE		4	
Conservateur du patrimoine	A	1	TC
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	TC
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	19.5 h
Adjoint du patrimoine	C	1	17.5 h
FILIERE ANIMATION		2	
Adjoint d'animation	C	2	TC
FILIERE POLICE		4	
Chef de service de Police Municipale principal 2ème classe	B	1	TC
Chef de service de Police Municipale	B	1	TC
Brigadier Chef Principal	C	1	TC
Gardien Brigadier	C	1	TC
FILIERE SPORTIVE		1	TC
Educateur des APS principal de 1ère classe	B	1	TC
TOTAL		40	